

Inauguration de la centrale hydroélectrique à Val-Jalbert : Une chute fantôme est née

Montréal, le 22 mai 2015 – L'opposition au projet de construction de la centrale hydroélectrique sur le site historique de Val-Jalbert a toujours été majoritaire dans la population régionale selon tous les sondages indépendants réalisés dans la région¹ en cours du projet. Les citoyens qui se sont mobilisés ont aussi obtenu le soutien de nombreux groupes environnementaux. Après la Fondation Rivières, Nature Québec et Greenpeace Québec, les voix se sont multipliées et une vingtaine d'organismes nationaux ont cosigné la lettre « *Pour le respect de la Politique nationale de l'eau* » adressée à la Première ministre et au ministre de l'Environnement de l'époque demandant le respect des principes d'une saine gestion de l'eau : l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK), la Coalition Eau Secours!, Équiterre, la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP-Qc), la Fondation David Suzuki, Les AmiEs de la Terre de Québec, la coalition Québec meilleure mine! (QMM) et le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE). L'ensemble de ces groupes représente plus de 150 000 membres et sympathisants, et 500 organismes fédérés.

La population peut aujourd'hui constater le résultat qui a donné naissance à une chute fantôme, asséchée 79 % du temps. Fantôme car on la verra rarement couler, cette chute. Et tout le potentiel de développement des lieux basé sur cet attrait touristique majeur est désormais compromis. Nous joignons les premières photos de ce qu'est devenue la rivière Ouiatchouan et la nouvelle ambiance de ce site patrimonial. Le bâtiment « d'allure moderne » dénoncé par le ministère de la Culture et des communications abritant les turbines devant le bâtiment patrimonial de pierre, les travaux de bétonnage de la rivière à près d'un kilomètre en amont de la chute, le débit résiduel de 0,3 m³/s d'eau dans la rivière en hiver et la nuit, alors que le débit naturel moyen est 60 fois supérieur, environ 18 m³/s et une comparaison de la chute en hiver, avant et après la dérivation des eaux.

Cette dévastation coûtera aussi très cher à Hydro-Québec : des pertes de plus de 80 M\$ sur 20 ans², soit 4 M\$ de pertes annuelles qui devront être payées par les clients d'Hydro-Québec. La dénonciation de cet aspect économique a même réuni dans une conférence de presse historique François Legault de la Coalition Avenir Québec et Amir Khadir de Québec Solidaire. Le prix payé par Hydro-Québec passera de 8,3 ¢/kWh en 2015 à 13,6 ¢/kWh en 2034, plus les frais de transport, de distribution et d'emmagasinement estimés 4,0 ¢/kWh, pour un coût total de 12,3 à 17,6 ¢/kWh... alors que le prix de vente à l'exportation n'est actuellement que de l'ordre de 5 ¢/kWh. La Commission sur les enjeux énergétiques du Québec a d'ailleurs confirmé l'existence de surplus d'électricité jusqu'en 2027 et recommandé d'arrêter tout nouveau projet d'augmentation de la capacité de production d'électricité.

¹ Dossier noir sur le projet de centrale hydroélectrique de Val-Jalbert, CSOV 6 mai 2013, page 5

² Calculé à partir d'un écart de prix de 4,0 ¢/kWh entre le prix d'achat par Hydro-Québec et son prix de revente.

Pour la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, il est estimé que les retombées économiques régionales équivaldront à environ 8,42 \$ par personne à la 10^e année d'opération³, ce qui est bien peu, et qui pourrait être complètement réduit si une baisse d'achalandage du site se produisait en raison de la perte d'attraction. Rappelons aussi que le plan d'affaires de la Société est trompeur car il est basé sur des revenus en 25 ans alors que le prix qui sera payé par Hydro-Québec est inconnu au-delà de 20 ans. De plus les montants qu'ils présentent à la population ne sont jamais calculés en valeur actualisée ce qui permet de mieux évaluer la valeur présente.

Il faut aussi se rappeler que le gouvernement a rappelé à l'ordre la Société de l'énergie communautaire du lac-Saint-Jean en lui demandant d'effectuer des appels d'offres selon les règles qui prévalent dans le secteur municipal avant d'attribuer des contrats ! Ces contrats visent essentiellement les services professionnels d'ingénierie, d'architecture, de gestion de projet et d'exploitation de la centrale. La Société continue de refuser, encore aujourd'hui, l'accès à l'information à la population sur les contrats attribués et sur sa gestion. Elle maintient cette gestion occulte dans son projet de centrale hydroélectrique sur la 11^e chute de la rivière Mistassini pour lequel une demande d'enquête a été adressée.

Rappelons finalement que plusieurs personnalités ont manifesté publiquement leur opposition au projet de Val-Jalbert, notamment Roy Dupuis, Paul Piché, Christian Bégin, Aubert Pallascio, Pierre Sormany, Yann Perreau et Dominic Champagne.

De nombreuses photos et informations sont disponibles sur le site Facebook dédié au projet :

<https://www.facebook.com/pages/Val-Jalbert-Mobilisation-contre-le-projet-de-barrage/120381611362330>

Le site d'humour satirique pour lequel la Corporation du Parc de Val-Jalbert poursuit en justice son auteur présente une critique intéressante de plusieurs aspects du projet :

<http://www.sosvaljalbert.com/supportez-sosvaljalbert-contre-la-poursuite-de-la-corporation-val-jalbert/>

- 30 -

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

Contacts: Catherine Huard, directrice générale, 514 241-3031
Geneviève Marquis, vice-présidente, 514 678-6853

³ Fondation Rivières, mémoire déposé au BAPE, 13 avril 2012, page 35.



Le nouveau bâtiment « d'allure très contemporaine » au 24 février 2015.



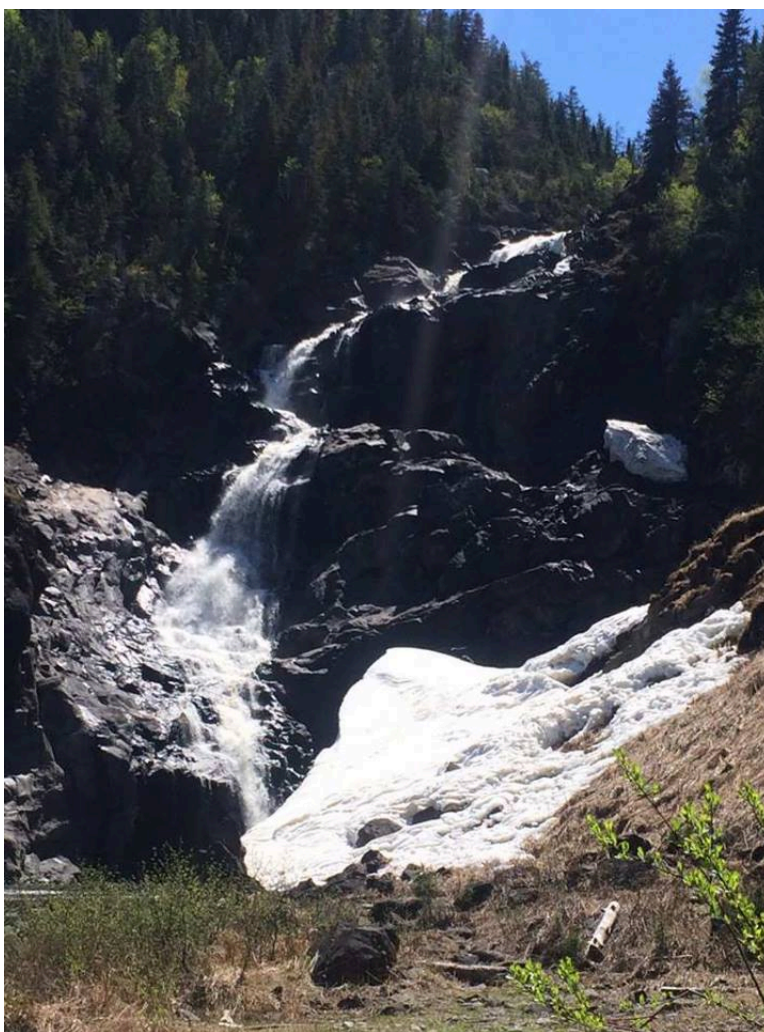
Un contraste frappant entre le moderne et le patrimonial.



Bétonnage pour construire la digue de dérivation à 1 km en amont.



La chute, une beauté naturelle.



Chute asséchée le 21 mai 2015, la veille de l'inauguration.



Contraste saisissant entre un paysage vivant et un paysage mort, réduit au silence.